

Créée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale reconnue d'utilité publique sur la maladie. Elle peut compter sur l'expertise et la force de 99 associations engagées au plus près des familles.

NOS MISSIONS :

Accompagner et soutenir les familles concernées.
Sensibiliser l'opinion et impliquer les pouvoirs publics.
Contribuer au progrès de la recherche.
Former les professionnels de santé.

FRANCE ALZHEIMER DE L'AIN
Les Terrasses de Ville - 20 Rue Littré
01000 BOURG EN BRESSE
Tél : 04 74 52 10 90 - ain.alzheimer-bourg@orange.fr

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Imprimé avec le soutien de :



Allo France Alzheimer :

0 800 972 097 Service & appel gratuits

Union nationale des associations
France Alzheimer et maladies apparentées
11 rue Tronchet - 75008 Paris
www.francealzheimer.org



Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

FORMATION DES AIDANTS



Service communication France Alzheimer - Illustration : Fabien Gilbert - 2020

La maladie d'Alzheimer
bouscule votre quotidien.

**France Alzheimer vous propose
gratuitement des solutions !**

UNE FORMATION PRÉSENTIELLE

14
heures

de formation
co-animée par un
psychologue et un
bénévole formés.

7
modules

pour apporter des
réponses concrètes
à toutes les étapes
de la maladie.

+

1 GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT EN LIGNE

100
contenus « 1^{er} repères »
disponibles 24h/24.

LA FORMATION PRÉSENTIELLE

1^{er} MODULE

Connaître la maladie d'Alzheimer

- Répondre aux questions les plus posées.
- Comprendre les différents symptômes.

2^e MODULE

Communiquer et comprendre

- Rester en relation et maintenir l'échange.
- Répondre aux troubles de la maladie.

3^e MODULE

Accompagner au quotidien

- Les actes de la vie quotidienne.
- Les temps de partage et de détente.

4^e MODULE

S'informer sur les aides

- Les professionnels à vos côtés.
- L'adaptation du domicile.
- Les aides financières et juridiques.

5^e MODULE

Être l'aidant familial

- Modification des rôles dans la famille.
- Importance des temps de répit et du maintien à domicile.

6^e MODULE

Préparer l'entrée en établissement*

- Les limites de l'accompagnement à domicile.
- La décision de l'entrée en établissement.

7^e MODULE

Vivre en établissement*

- Le fonctionnement d'un établissement.
- Le rôle et la place des familles.

* Ces deux modules seront abordés si des participants sont concernés.



LES OBJECTIFS :



Mieux comprendre les mécanismes de la maladie.



Mieux évaluer ses possibilités et savoir reconnaître ses limites.



Mieux connaître les aides dont on peut bénéficier.



Mieux adapter ses attitudes pour maintenir une relation d'échange.